

N/REF : 30/05/2025 14H45 C:264671 I:33807

KAWKA DANIEL

V/Appel du Vendredi 30/05/2025 a 14H45

**3277 ROUTE DE NARBONNE
38940 ST MARTIN LE VINOUX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 02 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 3277 ROUTE DE NARBONNE 38950 SAINT MARTIN LE VIMOUX
MR KAWKA 0684998634

MOTIF : PASSAGE HAUTE PRESSION SUR CONDUITE POUR DETERMINER LA LONGUEUR

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 30/05/2025 A 16H00
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE LA CONDUITE
CANALISATION REMPLIE DE PIERRE
L OCCUPANT PREVOIT DE REMPLACER LA CANALISATION

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 3747037 BANQUE POSTALE DU 30/05/2025 - 100,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	90,91	90,91

TOTAL H.T.	90,91
T.V.A. a 10,00%	9,09
TOTAL T.T.C.En EURO	100,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN